

**Programme rencontres associatives
De la Maison de la Vie Associative Dunkerquoise
De janvier à mars 2010**

La Maison de la Vie Associative Dunkerquoise propose des outils d'aide à la gestion et au fonctionnement quotidien, à destination des responsables associatifs, des bénévoles, des salariés d'associations et des administrateurs.

Dans ce cadre, elle met en place un programme de formations et de rencontres d'information.

La nouveauté : Le CFGA

Le Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative a publié, le 11 avril 2007, un arrêté relatif au **certificat de formation à la gestion associative (CFG)**. Le CFGA doit permettre aux bénévoles désirant s'investir dans des projets associatifs d'acquérir les compétences nécessaires pour assumer des postes de responsabilité de type administratif, financier et humain au sein des associations.

Pourquoi ?

Actuellement, les associations voient leur organisation se professionnaliser et nécessiter une gestion la plus efficace possible, assurée par des personnes disposant des compétences nécessaires.

Pour qui ?

Le CFGA s'adresse à tous les bénévoles, âgés de 16 ans minimum, qui sont membres d'une association déclarée (loi 1901). Les mineurs sont éligibles à ce type de formations sous réserve d'une autorisation parentale.

Le contenu ?

Le CFGA se décline en 2 temps :

- ✓ Un **volet théorique** composé de 6 modules :
 1. Les principes fondamentaux de la loi 1901 par rapport aux autres groupements
 2. L'évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics
 3. Les compétences en matière d'organisation et de gouvernance
 4. Les compétences en matière de finances associatives
 5. Les compétences en matière de ressources humaines
 6. Les compétences en matière de gestion de projet
- ✓ Un **volet pratique** sous forme de tutorat pédagogique au sein d'une association impliquant une participation à la conduite d'un projet, à la tenue de réunions statutaires et à la gestion administrative ou financière de l'association.



Dans le département du Nord, la Maison de la Vie Associative de Dunkerque et les Maisons des Associations de Roubaix, Tourcoing et Douai agréées « Pôle Ressource », sont centres de formation homologués par le préfet de région pour mettre en place le CFGA.

Elles accueilleront des formateurs qui assureront un suivi personnalisé des bénévoles.

Chaque module fera l'objet d'une appréciation du responsable de formation inscrite sur le livret CFGA remis aux bénévoles lors de leur inscription.

Renseignements :

Maison de la Vie Associative Dunkerquoise
Terre Plein du Jeu de Mail - Rue du 11 Novembre 1918
59140 DUNKERQUE
Tél : 03 28 66 54 20 fax : 03 28 21 00 26
Courriel : agathe.minne@mva-dunkerque.org
www.associations-dunkerque.org

Pièce jointe : programme complet des rencontres.